

LES CHIFFRES CLÉS CLIMAT- ÉNERGIE SUR

- Les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- La consommation d'espace
- La consommation énergétique
- Les usages énergétiques
- La production d'énergies renouvelables et de récupération
- Les activités économiques
- La mobilité
- Le logement



DES DONNÉES MULTIPLES

De nombreuses données de ce panorama sont issues de l'outil **TerriStory** de l'observatoire environnement Bretagne (OEB). Par ailleurs, des données sur le patrimoine ont été transmises par Lorient Agglomération avec la plateforme de suivi **DEEPMI**. Enfin, des données sont issues des études et observatoires d'AudéLor. La source de la donnée et la date de traitement sont rappelées systématiquement sous chaque graphique permettant ainsi de suivre la mise à jour.

Pour la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, la donnée est issue d'une modélisation de **l'inventaire spatialisé des émissions atmosphériques (ISEA)**, construit par **Air Breizh** pour la Bretagne. Cette modélisation est une description spatiale et temporelle de l'ensemble des rejets de polluants dans l'atmosphère, qu'il soit d'origine naturelle ou anthropique. Sa construction s'effectue par un recensement des sources émettrices (ponctuelles, linéaires et surfaciques) à travers des estimations réalisées à partir de données statistiques ou réelles, puis par une cartographie de ces émissions et consommations sur l'année.

Concernant les transports, les émissions de GES (et donc les consommations) sont imputées à la commune où les véhicules passent et non pas selon son nombre de résidents ou d'actifs. Ainsi les communes qui sont traversées par les RN 165 et 24 sont plus impactées que les autres sur ce secteur. La commune de Ploemeur est la seule impactée par l'aéroport civil de Lann-Bihoué. La commune de Lorient est la seule impactée par la pêche et le transport maritime.

Attention ! Les données 2022 et l'historique depuis 2008 ont été modélisés avec la version 6 de ISEA apportant des correctifs dans les calculs et sur l'historique des consommations et émissions. Les précédents panoramas ne doivent pas être comparés avec cette mise à jour.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

822 Kteq CO2

émissions de GES Scope 1 et 2 *
teq = tonne équivalent

4 teq CO2/hab

sur l'agglomération (Scope 1 et 2)*
6,7 teq CO2/hab en Bretagne

-11 %

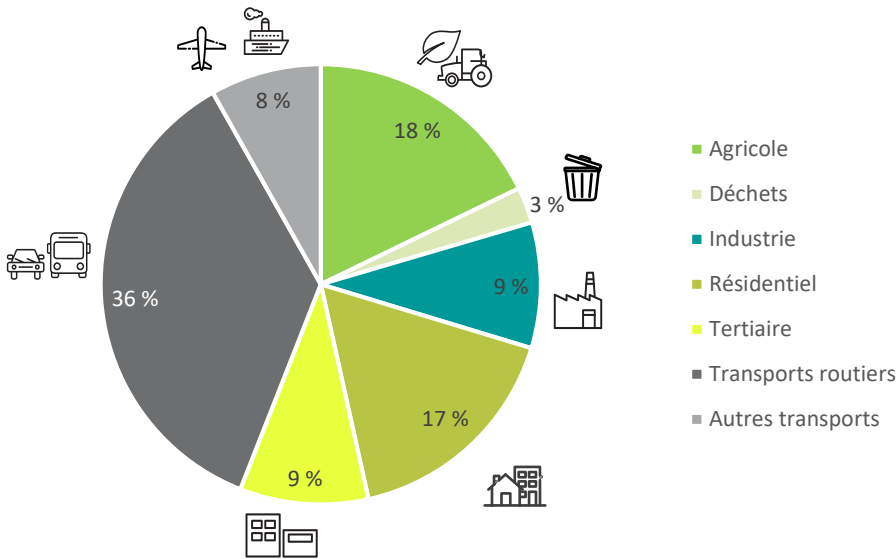
entre 2015 et 2022

Rappel objectif PCAET Lorient Agglomération : réduire de -31 % en 2030 par rapport à 2015 (927 Kteq CO2) soit réduire jusqu'à 567 Kteq CO2 en 2030 pour les Scope 1 et 2 . Résultat 2022 : - 11 %, une baisse en deça de la trajectoire attendue pour atteindre l'objectif 2030.

* Ces émissions **ne comprennent pas** la fabrication et le transport des **biens de consommation importés (scope 3)**. Ce qui amènerait certainement à doubler ce résultat soit environ 8 teq CO2/habitant en 2022 pour le territoire.

ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR EN 2022

Des repères pour 1 tonne équivalent CO2

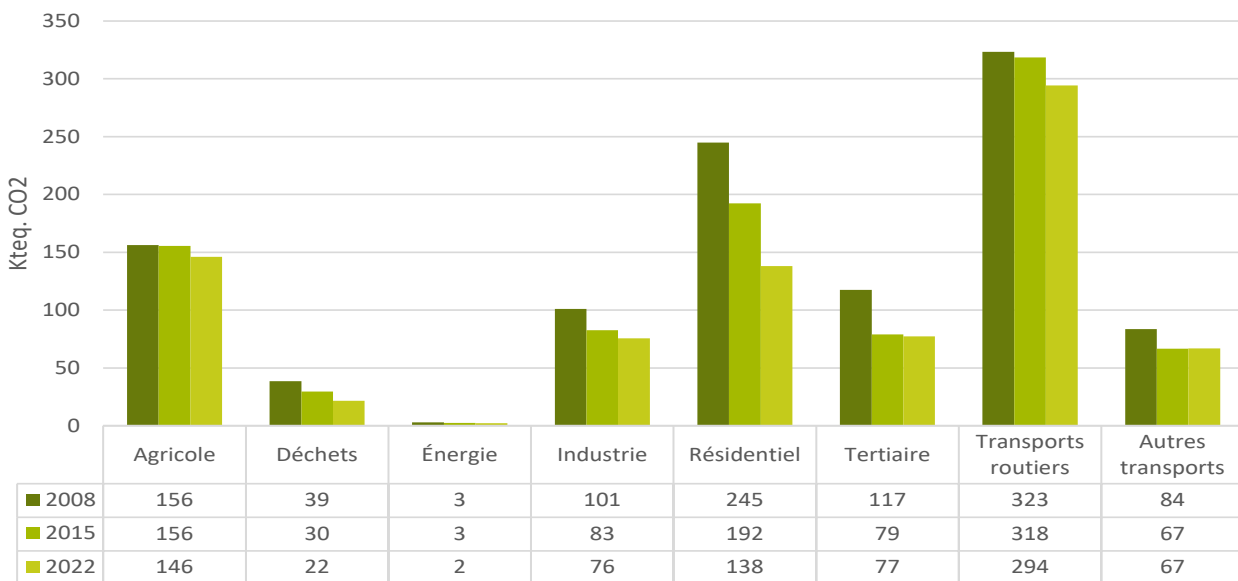


	4 596 km en voiture thermique seul
	6 581 km en avion long courrier
	9 191 km en voiture avec 1 passager
	341 297 km en TGV
	15 621 heures de streaming vidéo
	19 592 recherches sur le web
	406 205 e-mails
	398 jours de chauffage au bois
	93 jours de chauffage au gaz
	64 jours de chauffage au fioul
	138 repas avec du boeuf
	633 repas avec du poulet
	1 961 repas végétariens

Source : Air Breizh; ISEA V6.1 - Traitement : AudéLor, février 2026

Source : impactco2.fr (ADEME)

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR EN 2008, 2015 ET 2022



Entre 2008 et 2022, le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire confondus) a connu une baisse marquée de 47 %, passant de 362 à 215. Cette diminution s'est accélérée après 2015, avec une chute de 28 % entre 2015 et 2022. Cette tendance s'explique par des hivers plus doux, mais aussi par l'amélioration des systèmes de chauffage et une construction neuve plus économe en énergie. En parallèle, les émissions liées aux transports routiers ont reculé de 9 % entre 2008 et 2022, avec une baisse plus nette après 2015. Cette réduction est principalement attribuable aux changements de motorisation et à une meilleure efficacité énergétique des véhicules, et ce malgré une augmentation du trafic routier.

Source : Air Breizh; ISEA V6.1 - Traitement : AudéLor, février 2026

CONSOMMATION D'ESPACES

61 %

logements réalisés en densification entre 2016 et 2022

18,2 / ha

densité de logements sur les centralités habitat

421 ha

d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) consommés entre 2011 et 2021

54 %

de résidences principales en sous occupation accentuée, dont 33 % très accentuée

La lutte contre la consommation d'espace est importante pour préserver la biodiversité, le **stockage carbone** ainsi que notre autonomie alimentaire. Entre 2021 et 2024, 100 ha d'ENAF ont été consommés par Lorient Agglomération sur l'enveloppe de 304 ha prévue pour le SCoT de 2021 à 2031.

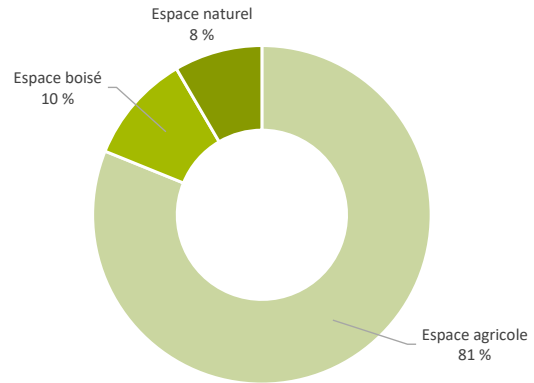
DENSITÉ DE LOGEMENTS

Avec un renouvellement de plus en plus important, la densité de logements dans les centralités est passée de **17,7** logements par hectare en 2016 à **18,2** logements par hectare en 2021.

L'indicateur de compacité urbaine est de 84 % en 2024

C'est le nombre de logements groupés et collectifs nouveaux rapporté au total de logements nouveaux créés dans l'année sur l'agglomération (hors résidences).

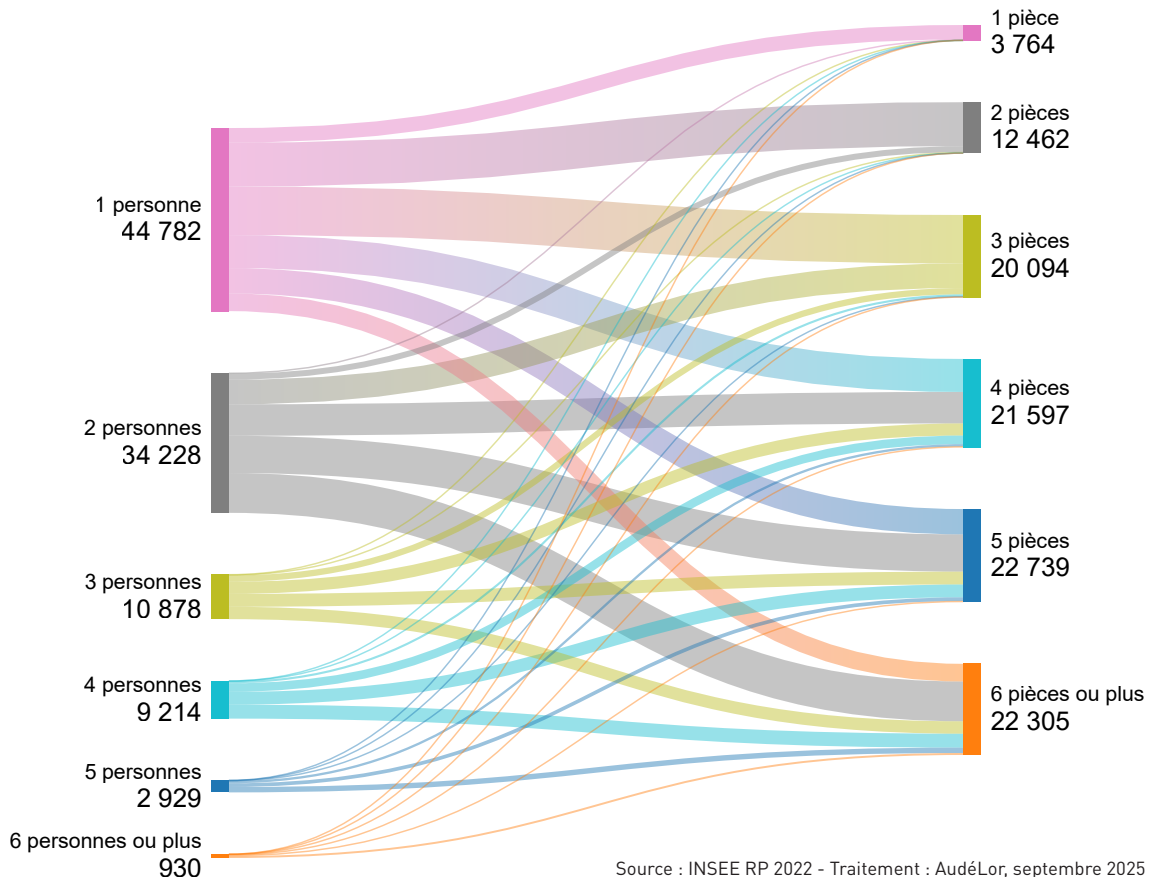
TYPE D'ENAF CONSOMMÉ EN HA DE 2011 À 2021



Source : MOS 2011 - 2021 - Traitement : AudéLor, octobre 2024

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE PERSONNES ET LE NOMBRE DE PIÈCES DANS LE LOGEMENT EN 2022

Un logement est sous-occupé s'il comporte plus de pièces que le nombre de pièces théoriquement nécessaire au ménage qui l'occupe. Le taux de sous-occupation sur Lorient agglomération est de 76 % dont 54 de manière accentuée et très accentuée. On dénombre sur Lorient Agglomération près de 45 000 ménages de 1 personne (43 % des ménages) pour seulement un peu plus de 16 000 T1 & T2 (16 % du parc). Ainsi, près des deux tiers des ménages de 1 personne ne peuvent trouver qu'un logement à "sous-occuper." Seulement 1/4 des 6 pièces et plus sont occupés par un ménage composé d'au moins 4 personnes.



Source : INSEE RP 2022 - Traitement : AudéLor, septembre 2025

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

3 703 GWh
consommés en 2022
sur Lorient Agglomération

- 8 %
entre 2015 et 2022

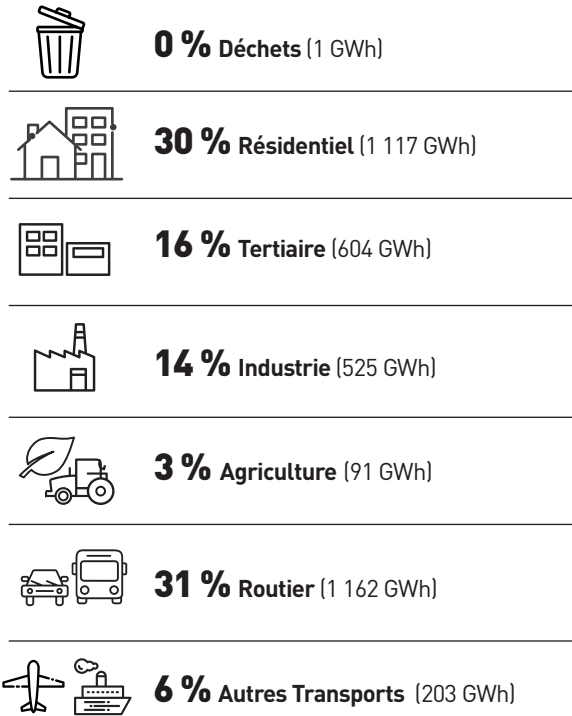
62 %
de gaz et produits pétroliers

17,8 MWh/hab
sur Lorient Agglomération
23 MWh/hab en Bretagne

Rappel objectif PCAET de Lorient Agglomération : réduire de - 17 % les consommations d'énergie par rapport à 2015 (4 004 GWh) soit 3 323 GWh en 2030. **Résultat 2022 : - 8 %**, quasiment dans la trajectoire attendue à mi-parcours pour atteindre l'objectif 2030.

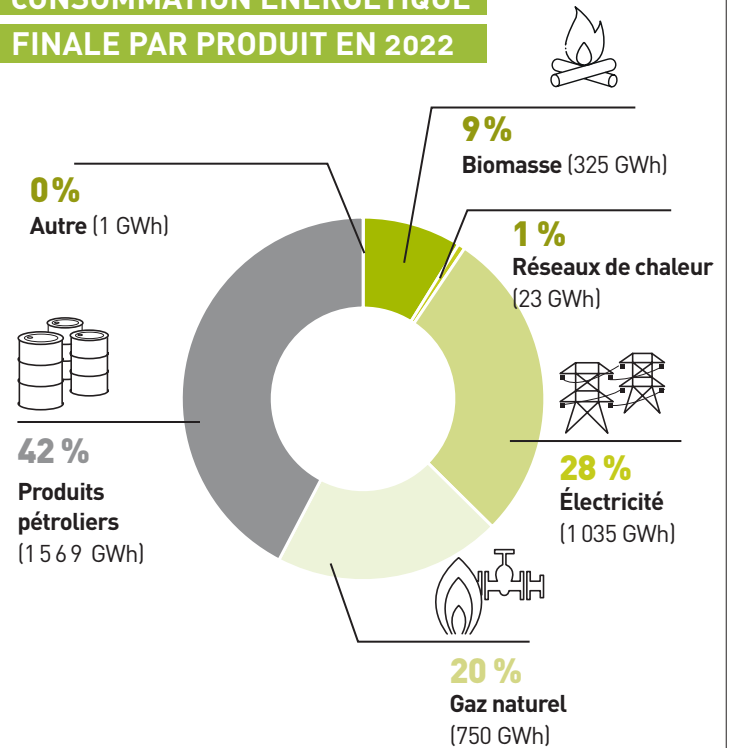
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

FINALE PAR SECTEUR EN 2022



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

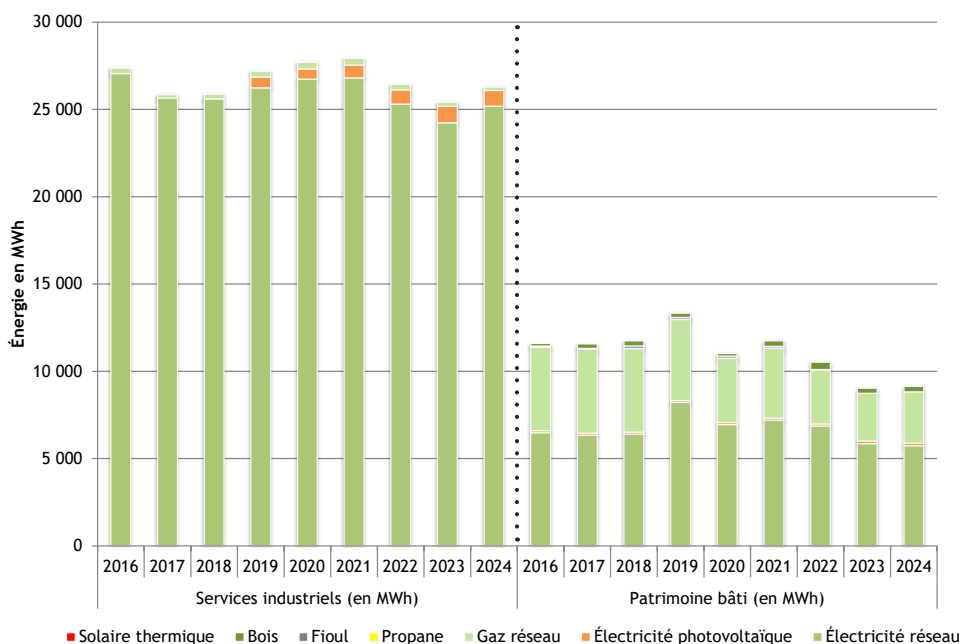
FINALE PAR PRODUIT EN 2022



Source : OEB; ISEA V6 - Traitement : AudéLor, février 2026

L'énergie finale est la quantité d'énergie consommée et facturée à son point d'utilisation.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS DES SERVICES INDUSTRIELS ET DU PATRIMOINE BÂTI DE LORIENT AGGLOMÉRATION DE 2016 À 2024



Les données sur le patrimoine de l'agglomération sont issues de la plateforme de suivi **Deepki**. Les données sur l'électricité et le gaz sont collectées automatiquement sur les factures et/ou via les gestionnaires de réseaux.

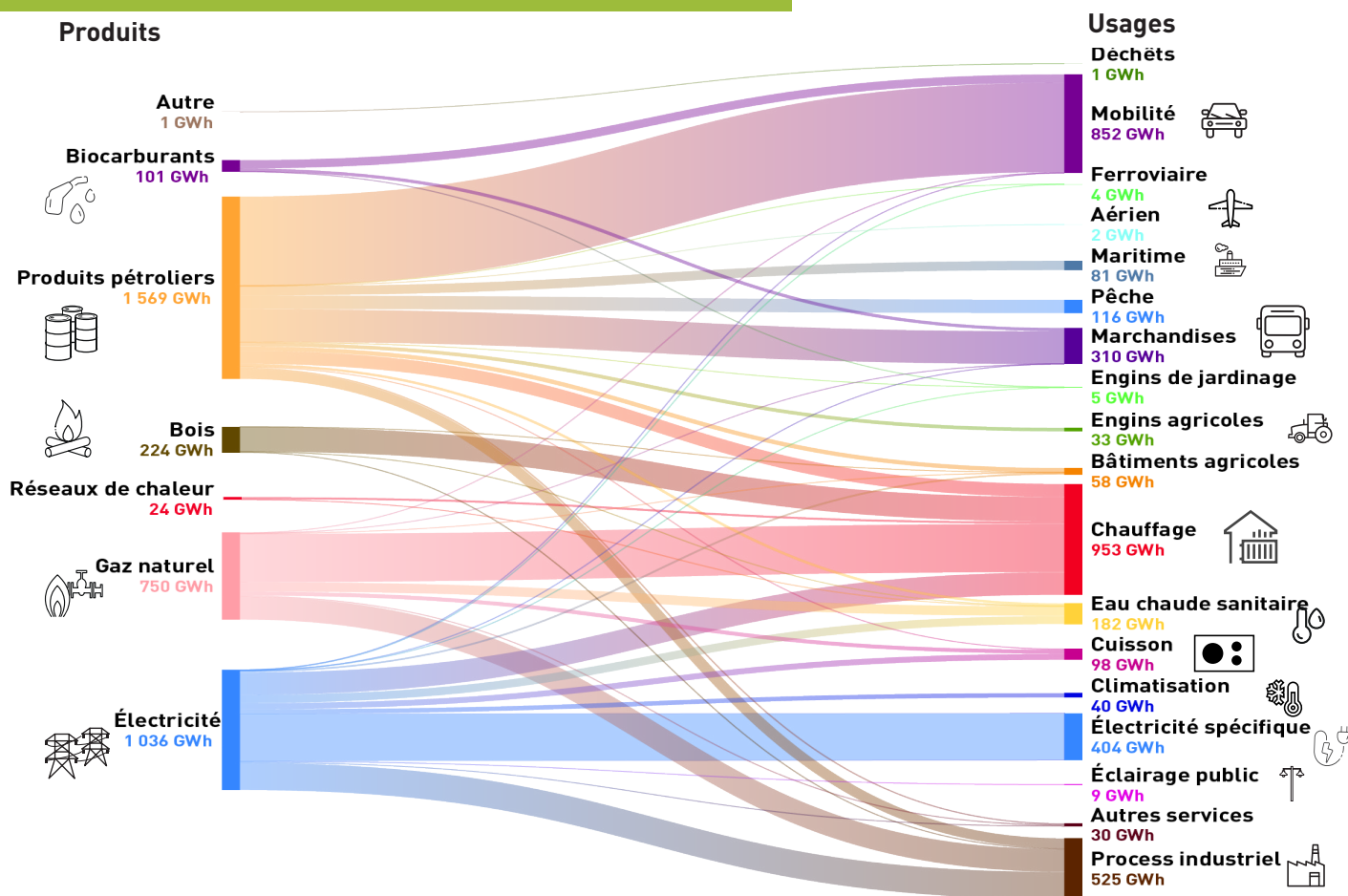
Les consommations sur le patrimoine bâti ont diminué notablement depuis 2019 malgré un léger rebond en 2021.

Pour les services industriels (déchets, eau et assainissement) un léger rebond est constaté en 2024 (sans dépasser 2022) compte tenu d'une forte pluviométrie qui a eu un impact sur la consommation des pompes pour l'assainissement.

Source : Lorient Agglomération - Traitement : Lorient Agglomération 2025

USAGES ÉNERGÉTIQUES

LES USAGES DES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES EN 2022



Source : OEB; Air Breizh; ISEA V6 - Traitement : AudéLor, février 2026

ÉVOLUTION PAR USAGE ÉNERGÉTIQUE ENTRE 2015 ET 2022



- 13 %
Chauffage

C'est sur cet usage que la baisse est la plus marquée (en volume : -147 GWh). D'une part, les besoins ont diminué en raison d'hivers moins rigoureux. D'autre part, de nombreux foyers ont amélioré leur efficacité énergétique en remplaçant les chaudières au fioul, très énergivores, par des pompes à chaleur (PAC) et des poêles à bois.



- 12 %
Cuisson

On observe une baisse de la consommation liée à la cuisson, d'un ordre similaire dans les secteurs résidentiel et tertiaire. Cette diminution est très probablement due à l'amélioration de la performance des équipements.



- 7 %
Eau chaude sanitaire

Le secteur résidentiel affiche une baisse de 23 % de la consommation, avec une diminution continue. En revanche, dans le secteur tertiaire, les besoins en eau chaude sanitaire ont augmenté même si la consommation tend à se stabiliser depuis 2018.



- 9 %
Électricité spécifique

Après une forte augmentation entre 2008 et 2015 (27 %) dans les deux secteurs (résidentiel et tertiaire), une baisse est amorcée depuis 2015 toujours dans les deux secteurs.



- 5 %
Trans. routiers

La consommation liée aux transports routiers a continué de diminuer après les confinements, avec une baisse de 2 % entre 2020 et 2022. La baisse (du même ordre pour la mobilité ou le transport de marchandises) est imputable à l'amélioration des motorisations puisque le trafic routier a augmenté.



- 12 %
Climatisation

Après une forte augmentation entre 2008 et 2015 (+352 %) mais sur des petits volumes (+3 GWh), une baisse est amorcée depuis 2015 portée par le secteur tertiaire. Le secteur résidentiel continue d'augmenter cet usage mais sur des volumes très faibles (> 0,2 GWh)



- 25 %
Éclairage public

Une baisse, grâce au remplacement des éclairages par des LED et à l'extinction nocturne dans plusieurs communes.



- 6 %
Process industriel

La consommation de gaz baisse fortement (-20 %, soit -49 GWh) et celle d'électricité recule légèrement (-3 %, soit -7 GWh). À l'inverse, les produits pétroliers progressent de +25 % (+17 GWh), tandis que la biomasse, bien que toujours marginale (8,5 GWh), explose dans les process (+603 %, soit +7 GWh).

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

422 GWh

EnR&R produits en 2024 sur l'agglomération
304 GWh hors PAC

+ 64 %

évolution de la production d'EnR&R depuis 2015

11 %

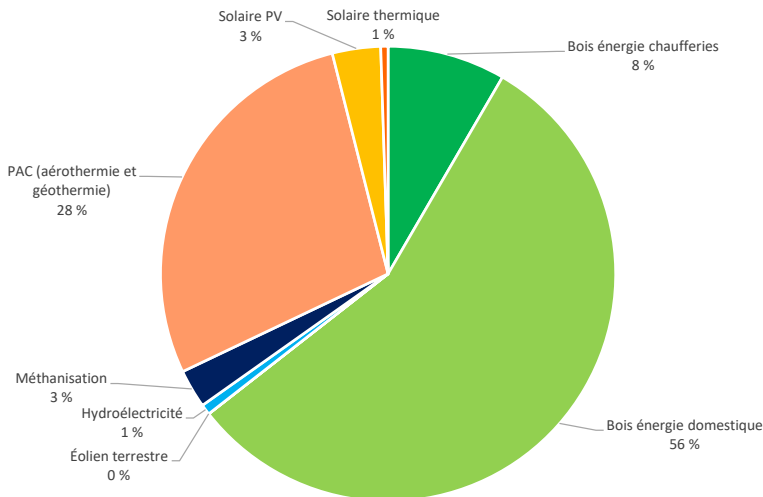
couverture production ENR&R sur consommation énergétique 2022

2 MWh/hab

sur l'agglomération
(5,1 MWh/hab sur la Bretagne)

Rappel objectif PCAET de Lorient Agglomération : multiplier par 3,5 la production d'énergie renouvelable et couvrir 18 % de la consommation finale en 2030.

MIX PRODUCTION ENR&R SUR L'AGGLOMÉRATION EN 2024



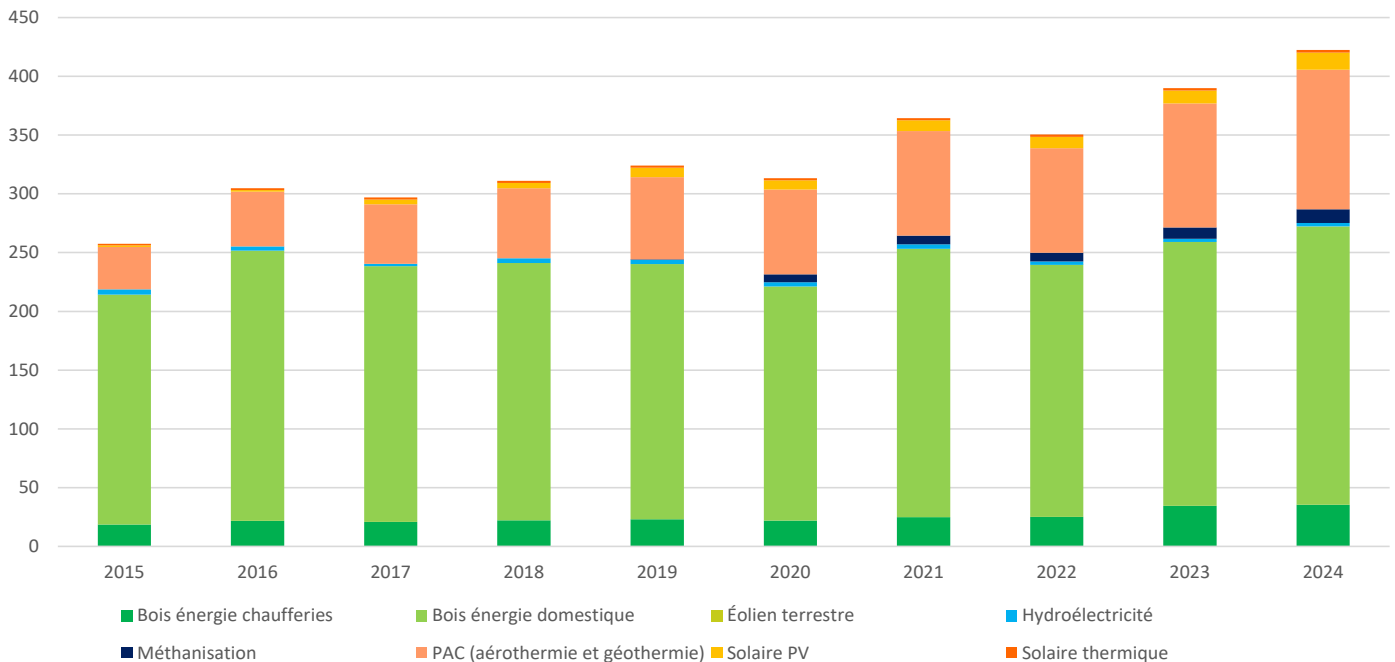
Source : OEB; Terristroy - Traitement : AudéLor, septembre 2025

Les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)

Les énergies renouvelables sont des énergies primaires liées à l'énergie du soleil, du vent, de la terre ou de la gravitation. Leur bilan carbone est par conséquent très faible, contrairement aux énergies fossiles.

L'énergie de récupération résulte d'un processus initial dont la finalité n'est pas la production de chaleur. Il s'agit de capter et d'exploiter cette énergie qui serait autrement perdue (chaleur générée lors de l'incinération des déchets, par les salles de serveurs informatiques, par les réseaux d'eaux usées, etc.). Sur Lorient Agglomération il s'agit de la production de biogaz par la fermentation des déchets stockés sur le site de Kermat.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR&R DE 2015 À 2024 SUR L'AGGLOMÉRATION (EN GWH)



Source : OEB; Terristroy - Traitement : AudéLor, septembre 2025

Depuis 2015, le mix énergétique de l'agglomération a connu une diversification notable. En 2015, le bois domestique représentait 76 % de la production énergétique totale, tandis qu'en 2024, cette part est de 56 %. Parallèlement, les pompes à chaleur ont connu une forte croissance. Leur contribution est passée de 14 % du mix en 2015 à 28 % en 2023. Le solaire a également enregistré une belle progression, avec une production qui dépassait à peine 1 GWh en 2015 et atteignant 16 GWh en 2024. Enfin, l'introduction du biogaz en 2019 est venue enrichir davantage le mix énergétique, offrant une nouvelle source de production d'énergie de récupération.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1 726 GWh

d'énergie consommée par les activités économiques tous produits confondus

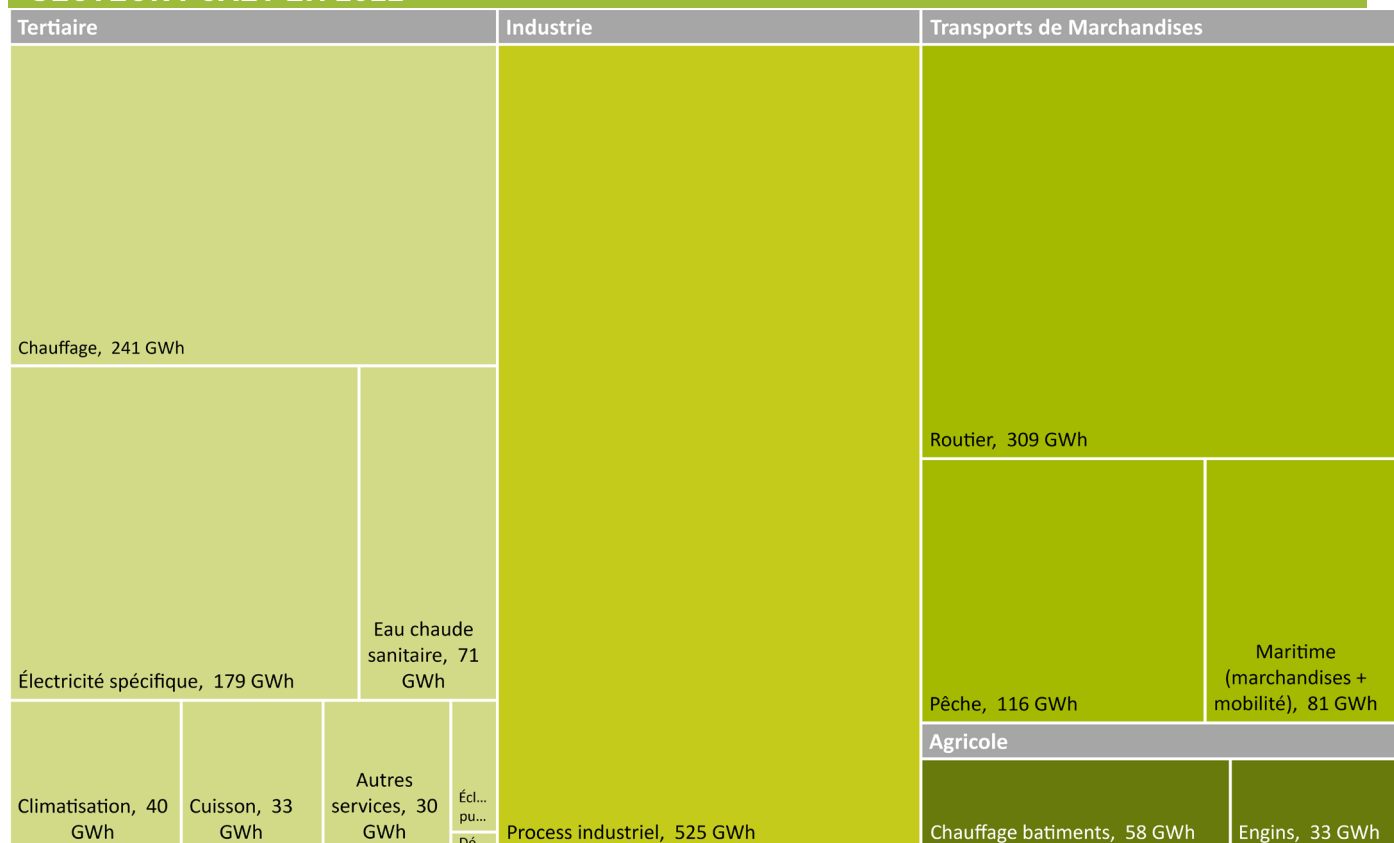
41 %

des produits énergétiques consommés sont des produits pétroliers

18 %

de la consommation des activités économiques est dédiée aux transports routiers de marchandises

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PAR USAGE ET PAR SECTEUR PCAET EN 2022



Source : Air Breizh; ISEA V6.1 - Traitement : AudéLor, février 2026

Tableau des activités les plus consommatrices seulement sur les produits électricité et gaz selon les secteurs d'activités en 2022

	Électricité (MWh)	Gaz (MWh)	Électricité + Gaz (MWh)
Industries alimentaires	84 124	72 205	156 329
Administration publique	40 829	29 589	70 417
Métallurgie	50 823	15 315	66 138
Industries pharmaceutiques	20 106	35 445	55 551
Activités pour la santé humaine	22 934	35 975	54 063
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	10 910	31 170	42 080
Commerce de détail (hors automobiles et motocycles)	36 876	3 807	40 682
Industries extractives	14 465	25 070	39 535
Activités immobilières	7 640	28 754	36 394
Enseignement	10 594	18 466	29 061

Sources : agence ORé; Enedis; GRDF; GRTF; RTE - Traitement : AudéLor, octobre 2024

Le secteur d'activités qui consomme le plus d'électricité et de gaz dans l'agglomération est celui de l'industrie alimentaire, suivi de l'administration publique qui comprend toutes les administrations générales, économiques et sociales.

LOGEMENT

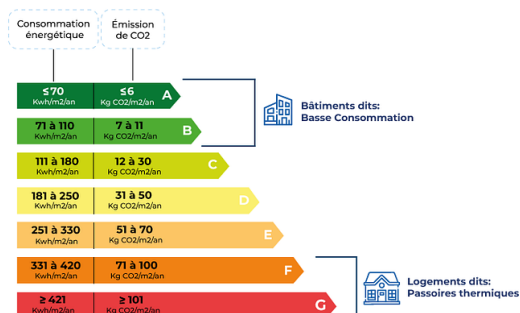
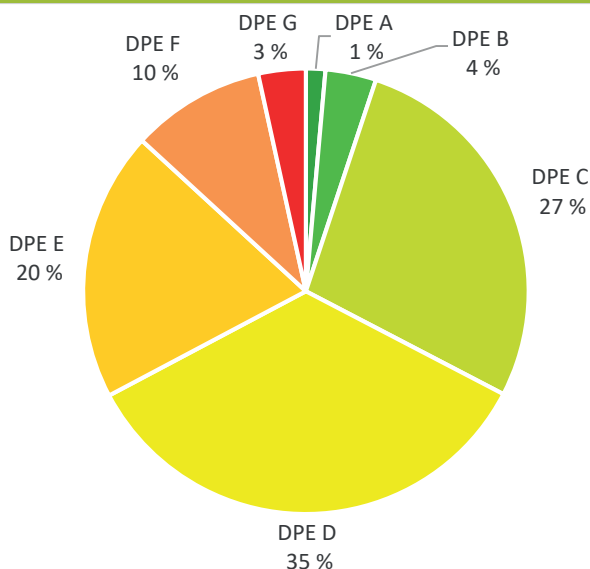
102 959
résidences principales
en 2022 (Insee)

13 %
passoires thermiques (F, G)
16,5 % en Bretagne

8 889
ménages chauffés au fioul

64 %
consommation énergétique
pour le chauffage

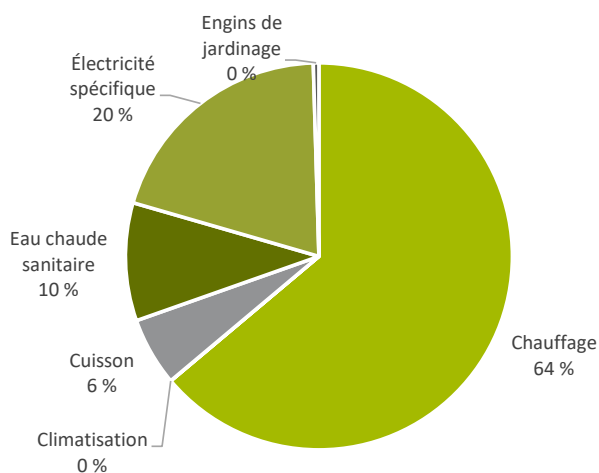
ESTIMATION DPE DES LOGEMENTS (2025)



Les Diagnostics de Performance Energétique (DPE) jouent un rôle essentiel dans la caractérisation des performances énergétiques des bâtiments de logements dans la Base de Données Nationale sur le Bâtiment (BDNB). Les DPE attribuent une classe de performance allant de A à G aux logements, en se basant sur les caractéristiques et données techniques relevées par un diagnostiqueur DPE certifié.

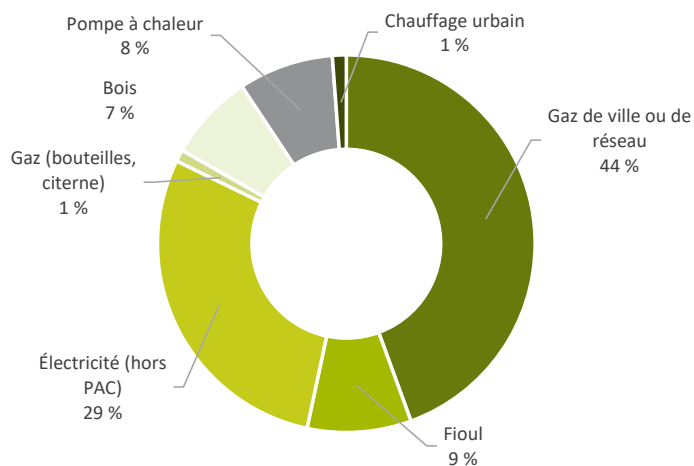
Source : BDNB; CSTB; version 2025 07a - Traitement : AudéLor, décembre 2025

USAGES ÉNERGÉTIQUES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL (2022)



Source : OEB; Air Breizh; ISEA V6 - Traitement : AudéLor, janvier 2026

RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR ÉNERGIE DE CHAUFFAGE (2021)



Source : GEODIP ONPE - Traitement : AudéLor, octobre 2024

RÉNOVATION DES LOGEMENTS (2022)

En 2022, **2 524 dossiers «MaPrimeRénov»** ont été soldés sur l'agglomération pour **2 544 travaux**. **72 %** des travaux MaPrimeRénov concernait l'énergie (changement ou équipement d'un système de chauffage) et **28 % des travaux d'isolation** (murs, toits, fenêtres). *Source : ANAH - Lorient Agglomération*

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT (2022)

En 2022, **15 393 ménages** étaient estimés en précarité énergétique logement par **niveau de vie** (c'est-à-dire qu'ils consacraient plus de 8 % de leur budget aux dépenses énergétiques de leur logement). Cela représentait **15,1 %** des foyers de l'agglomération (10,5 % en Bretagne). *Source : GEODIP - ONPE*

851 GWh

consommés pour la mobilité en 2022 (- 6% entre 2008 et 2022)

54 981

emplois de Lorient agglomération sont occupés par des navetteurs en 2020

13,8 km





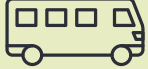
distance moyenne à vol d'oiseaux des navetteurs de Lorient Agglomération

115 349

parc auto de l'agglomération en 2023 des particuliers soit 1,1 véhicule par ménage

Un navetteur est une personne qui travaille sur une autre commune que celle où il réside. *Un emploi navetté* est un emploi occupé par une personne qui n'habite pas sur la commune du lieu de travail.

PART MODALE ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS 2024

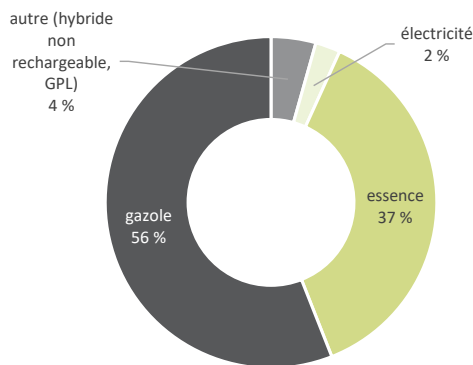
Mode			 	
Part	27 %	4 %	64 %	5 %

DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL MOYENNE À VOL D'OISEAU (MVDO)

Périmètre	Distance MVDO 2015	Distance MVDO 2020	Évolution 2015 - 2020
Lorient Agglomération	12,3 km	13,8 km	+ 1,5 km

Moyenne des distances de moins de 100 km à vol d'oiseaux effectuées par les navetteurs. Source : Insee RP; Traitement : AudéLor, déc 2024

PARC VOITURES ET MOTORISATION (2023)



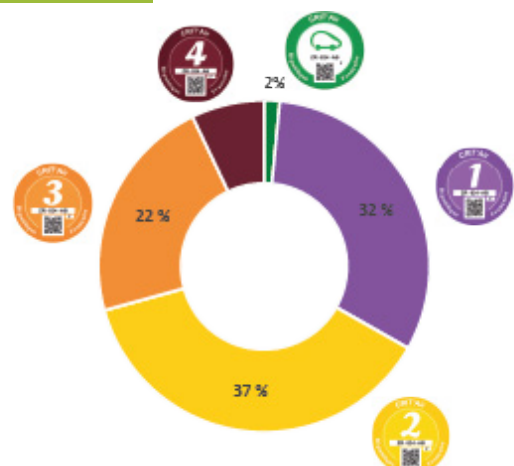
Source : SIV 2023 - Traitement : AudéLor, décembre 2024

Sur l'ensemble du parc de voitures, 91 % sont détenus par les particuliers et 9 % par les entreprises. La **motorisation gazole est majoritaire** chez les particuliers. Les motorisations alternatives, telles que l'hybride non rechargeable ou GPL et l'électricité, restent encore peu répandues chez les particuliers. Les entreprises montrent davantage d'intérêt pour ces motorisations, avec 15 % de voitures hybrides et 15 % d'électriques. Sur l'ensemble du parc, le gazole a perdu 7 points en 4 ans au profit de l'électricité et des hybrides non rechargeables.

RÉPARTITION DES VIGNETTES CRIT'AIR DES VOITURES DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES (2023)

La **vignette Crit'Air** classe les véhicules selon leurs émissions de particules fines et d'oxydes d'azote, en s'appuyant sur leur norme Euro. Elle compte 6 catégories, allant de Crit'Air 0 (véhicules les moins polluants) à Crit'Air 5 (les plus polluants).

Sur Lorient Agglomération, les voitures **Crit'Air 0** (électriques) et **Crit'Air 1** (hybrides rechargeables, essence Euro 5 et 6) représentaient **34 % du parc en 2023**, soit un peu plus d'un tiers des voitures des particuliers et des entreprises.



Source : SIV 2023 - Traitement : AudéLor, décembre 2024

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE MOBILITÉ QUOTIDIENNE (2022)

En 2022, **10 066 ménages** étaient estimés en précarité énergétique mobilité quotidienne par **niveau de vie** (c'est-à-dire qu'ils consacraient plus de 4,5 % de leur budget aux dépenses énergétiques pour la mobilité quotidienne). Cela représentait **9,9 %** des foyers de l'agglomération (9,4 % en Bretagne). Source : GEODIP - ONPE

Cette publication a été réalisée grâce au soutien de l'État à travers la subvention "Fonds vert" octroyée pour l'Observatoire Climat Énergie Territoire. Ce financement permet de renforcer les capacités d'analyse et de diffusion des connaissances, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des enjeux climatiques et territoriaux.



PREFECTURE
DU MORBIHAN



FONDS VERT !



En partenariat avec



Contact :

Rozenn Ferrec
02 97 12 06 66
r.ferrec@audelor.com

Directeur de la publication : Gilles Poupard

ISSN 2118 - 1632

Président d'AudéLor : Pascal Le Liboux

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40
www.audelor.com

Pour télécharger
les communications
d'Audélor : www.audelor.com

